

COMPTE-RENDU CSAL FS DU

28 MARS 2024

À Melun, le 30 avril 2024

Le jeudi 28 mars 2024 s'est tenue une Formation Spécialisée (FS) du CSAL. Avant l'ouverture de la séance, la Présidente a procédé à l'élection du secrétaire permanent de la FS. Seul Solidaires Finances Publiques 77 a présenté une candidature. Lors du vote, deux organisations syndicales se sont abstenues alors qu'elles ne présentaient pas de candidat.

Lors de cette réunion, Solidaires Finances Publiques 77 a tenu des propos liminaires sur la nomination de la nouvelle Directrice Générale, ainsi que sur le départ précipité de son prédécesseur. Nous sommes également revenus sur les propos tenus par le Président de la République face aux hauts fonctionnaires, mais aussi sur l'annonce du coup de rabot de 10 milliards sur les dépenses publiques pour 2024. Solidaires Finances Publiques 77 a de nouveau insisté sur le besoin de revalorisation des salaires et des primes des personnels.

La Présidente nous a indiqué qu'elle allait faire remonter nos propos au niveau national. Elle a indiqué que, dans le cadre des négociations sur l'indemnitaire, le départ de l'ancien Directeur Général ne constituait pas un frein mais qu'il y aurait une continuité dans le suivi de ces négociations. Concernant les économies annoncées par Bruno Lemaire, il n'y a pas d'impact immédiat sur le budget de la DDFiP 77, il y aura peut-être un blocage de la réserve qui est normalement versée à l'automne.

Concernant le passage en Vigipirate urgence attentat, la Direction nous annonce que des vigiles seront sur les sites à compter du 2 avril et ce jusqu'à la fin juin. En accord avec le gestionnaire de site, il n'y aura pas de vigiles sur le site de Fontainebleau, mais la Direction se tient prête à le mettre en place au besoin.

Note d'orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de travail.

La note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail nous a été présentée. 6 axes y sont exposés ce qui peut être considéré comme particulièrement dense :

1 – Assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'événements graves

Cet axe découle des événements qui ont touché notre administration. Sur ce point Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à ce que le guide sur la gestion des événements graves soit présenté aux organisations syndicales lors d'une prochaine séance.

2 – Renforcer l'efficacité des campagnes de recueil des risques professionnels et l'élaboration du PAP avec le déploiement du nouvel outil Prév'action et la mise en place d'une nouvelle méthodologie

« Prév'Action » est une nouvelle application qui regroupe le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) et le PAP (Programme Annuel de Prévention). Pour Solidaires Finances Publiques 77, l'identification des risques professionnels et l'élaboration de mesures de prévention sont des points d'entrée cruciaux dans le réel de l'activité des agents, ce qui permet d'exiger des modifications dans l'organisation du travail. Pour Solidaires Finances Publiques 77, il est essentiel que ce recensement serve à engager une démarche de réflexion approfondie pour agir sur l'organisation du travail et in fine véritablement améliorer les conditions de travail.

Nous n'avons toujours pas d'informations précises sur le nouvel outil. Solidaires Finances Publiques 77 rappelle que, outre une nouvelle application, la campagne DUERP doit être encouragée par une politique volontariste de la direction et des encadrants. Il faut rappeler aux agents ce qu'est le DUERP et les inciter à participer à la campagne.

Concernant ce nouvel outil, la Direction nous a indiqué qu'à l'avenir le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) y sera intégré.

3 – Améliorer les conditions de travail et agir sur l’organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail

Pour Solidaires Finances Publiques 77, même si l’objectif est louable, la mise en œuvre et le développement ne répondent pas aux enjeux soulevés. La note évoque un guide de l’ANACT (Agence Nationale pour l’Amélioration des Conditions de Travail), mais celui-ci n’a toujours pas été examiné au niveau ministériel. Pour Solidaires Finances Publiques 77, une politique d’envergure est nécessaire pour modifier les pratiques actuelles. De plus, cet axe soulève des préoccupations quant à sa mise en œuvre notamment depuis la publication de la circulaire du 8 février 2023 qui définit la nouvelle doctrine du gouvernement en matière d’occupation des bâtiments de l’État.

4 – Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents et accompagner les agents en fin de carrière

Solidaires Finances Publiques partage la nécessité de mettre en place des actions pour permettre aux agentes et agents dont le handicap ou les problèmes de santé restreignent leur aptitude professionnelle de rester en activité ou de la reprendre. Pour y parvenir il est nécessaire de mettre en place un dispositif d’information, d’accompagnement et de suivi de ces personnels afin qu’il puisse être décliné au plan local.

Pour les agents souhaitant avoir des renseignements sur leur futur départ à la retraite, ils peuvent contacter les assistantes sociales afin d’être accompagnés dans leurs démarches, mais ils peuvent également prendre contact avec le pôle 2 du service RH de la DDFiP 77. Afin de compléter l’offre pour les collègues étant proche de la retraite, la Direction va réfléchir à la mise en place d’un atelier collectif avec les assistantes sociales sur les retraites.

5 – Poursuivre le développement de la culture de prévention des risques professionnels par une politique de formation et d’informations

Solidaires Finances Publiques 77 a rappelé que certains agents aimeraient participer aux formations SST proposées mais ne s’inscrivent pas par manque de temps pour les effectuer. En effet avec la diminution constante des effectifs il est déjà de plus en plus difficile pour les agents de trouver du temps pour la formation professionnelle et presque impossible pour les formations SST.

Un module de sensibilisation à la santé mentale tout public sera réalisé conformément à la circulaire de la Première ministre du 22 février 2022. Une réflexion est également menée sur une formation de secourisme en santé mentale et sur le public à former avec, dans un premier temps, une expérimentation auprès de quelques agents volontaires.

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé si la Direction en savait plus sur cette formation en santé mentale. La Direction n’a pas d’informations précises sur cette formation hormis le fait qu’il s’agirait de former les agents afin qu’ils soient en capacité d’écouter et d’orienter vers les bons interlocuteurs les agents en situation de détresse psychique.

Solidaires Finances Publiques 77 rappelle que la mise en place du module de sensibilisation à la santé mentale et de cette formation montrent bien que les conditions de travail des agents se sont tellement dégradées que l’Administration considère que ces actions de formations deviennent nécessaires. Pour Solidaires Finances Publiques 77 cela prouve que l’administration a failli dans son rôle d’employeur quant à assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (article L. 4121-1 du Code du travail).

6 – Maîtriser le risque amiante

Sur ce point, Solidaires Finances Publiques 77 a souhaité aborder les futurs travaux de l’accueil sur le site de Lagny-Delambre. De l’amiante est présente sur ce site ; nous ne savons pas si les travaux seront dans les zones amiantées et si une opération de désamiantage est prévue. La Direction nous a indiqué qu’il y avait effectivement de l’amiante sur ce site et qu’avant les débuts des travaux un repérage allait être réalisé et qu’en cas de présence d’amiante la politique était de procéder à un désamiantage.

Solidaires Finances Publiques 77 a alors évoqué les difficultés que cela allait entraîner notamment pour l’accès à l’ascenseur. Il se trouve dans la zone de travaux ce qui rendra compliqué la livraison des repas pour la cantine ainsi que la circulation des agents particulièrement ceux qui auraient des difficultés à se déplacer. La Direction nous a remercié d’avoir évoqué cette problématique et nous a indiqué qu’elle en

tiendrait compte dans l'élaboration du plan de retrait. Solidaires Finances Publiques 77 sera attentif à ce que la santé des agents du site ne soit pas compromise.

Présentation du nouvel outil Sign@IFiP

Cette nouvelle application accessible depuis le portail RH vise à moderniser le dispositif des fiches de signalement. Dans un premier temps le module déployé en février 2024 permet de signaler les incidents externes (agent-usager). La prochaine version qui sera mise en production au 2^e trimestre 2024 intégrera les signalements d'incidents internes (agent-agent). Cette application permet la dématérialisation totale de la procédure de signalement avec alerte par courriel de chaque acteur. Elle permet également à l'agent de suivre l'état d'avancement de son signalement, d'être informé des suites données à celui-ci et des actions mises en place. Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction si, pour la partie signalement interne, il était également prévu un transfert automatique au chef de service. En effet, si cela était le cas cela pourrait poser problème si l'incident signalé est intervenu entre un agent et son supérieur hiérarchique. La Direction nous a répondu que pour les signalements internes ce transfert ne sera pas automatique.

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé si l'application permet d'extraire la fiche de signalement en format pdf. La Direction nous a répondu que cette possibilité n'était pour le moment pas développée et qu'elle ne savait pas si cela était prévu.

Solidaires Finances Publiques 77 a indiqué regretter que ce nouvel outil soit déployé par pallier et non dans son intégralité. Dans un premier temps cela force deux systèmes à coexister : les signalements internes continueront de se faire avec l'ancienne méthode (fiche papier) ce qui va compliquer la procédure pour tout le monde.

Nous avons également demandé à ce que l'ensemble des agents soient informés du déploiement de cette nouvelle application et qu'une formation ou un pas à pas soit mis à disposition afin de permettre une meilleure prise en main de cet outil. La Direction nous a indiqué que cela était prévu et a ajouté que l'application étant très intuitive, la prise en main par les agents ne devrait pas poser de problème.

Afin de nous permettre d'exercer correctement notre droit d'enquête, Solidaires Finances Publiques 77 a demandé s'il était prévu une habilitation spécifique pour les représentants du personnel afin d'avoir un accès direct aux signalements. La Direction nous a répondu qu'aucune habilitation spécifique n'était prévue et que la question de l'accès aux fiches de signalement au fil de l'eau pour les représentants du personnel n'avait pas encore été tranché par la Direction Générale.

Plan de formation SST 2024

Solidaires Finances Publiques 77 a une nouvelle fois demandé à ce que les formations CACES et les habilitations électriques pour les agents techniques et les gardiens du département soient prises en charge par la formation professionnelle et non par la FS. En effet, il s'agit là des formations nécessaires à l'exercice de leurs missions au même titre que les formations applicatives pour les autres agents.

En plus des formations déjà proposées les années précédentes, deux nouvelles formations vont être mises à disposition. Tous d'abord la prévention des risques canins qui sera réservée aux agentes et aux agents nomades (vérificateurs, huissiers, géomètres...). Il y aura également une sensibilisation à la sécurité routière pour les cyclistes.

Projet d'accueil d'agents d'autres administrations

Suite à la circulaire de la Première Ministre du 8 février 2023, qui définit une nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État, la Direction travaille actuellement sur deux projets afin d'accueillir des agents d'autres administrations sur le site de Fontainebleau et sur celui de Noisiel. Le projet sur Fontainebleau est le projet le plus avancé des deux.

- **Sur le site de Fontainebleau :**

La Direction envisage l'accueil de deux équipes des services départementaux de l'Éducation Nationale sur le site de Fontainebleau (16 agents). Le projet présenté est d'accueillir ces équipes au rez-de-chaussée à l'extrémité Nord-Est du bâtiment avec une entrée dédiée. L'opération doit être présentée à la CRIP

(Conférence régionale de l'immobilier public). Si le projet est validé par la CRIP, la date cible d'arrivée des personnels de l'Éducation nationale se situerait approximativement courant novembre 2024.

L'équipe de la Trésorerie hospitalière en travail à distance va être installée dans les anciennes surfaces du SIE dans lesquelles des travaux de rénovation et/ou rafraîchissement seront réalisés.

Solidaires Finances Publiques 77 est plutôt favorable à la densification de certains de nos sites car cela permet de garantir le maintien de ceux-ci, ce qui garantit l'installation des agents de la DGFIP sur ces résidences. Solidaires Finances Publiques 77 a interrogé la Direction sur l'absence de sanitaires dans la partie qui serait réservée à l'Éducation Nationale. En effet lors de la présentation de l'accueil de l'Éducation Nationale, la Direction avait insisté sur l'importance de cloisonner les deux administrations et au vu de plan présenté il semblerait que pour avoir accès aux sanitaires les deux administrations auraient un accès commun à un couloir desservant plusieurs bureaux. La Direction nous a répondu qu'effectivement ce couloir serait commun aux deux administrations et que les bureaux présents dans ce couloir devraient par conséquent être fermés à clefs lorsqu'ils ne seront pas occupés. Les espaces des deux administrations devant être hermétiques en dehors de leurs heures d'ouvertures respectives, cela pourrait poser problème pour l'accès aux sanitaires par les agents de l'éducation nationale en dehors de nos heures de présence. La Direction envisage donc la possibilité suivante : fermeture des bureaux présents dans le couloir à clefs lorsqu'ils sont inoccupés afin de pouvoir permettre aux agents de l'Éducation Nationale de conserver l'accès à ce couloir. Concernant l'espace détente, Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction si celui-ci serait également fermé à clef, la Direction nous a indiqué qu'elle ne savait pas si cet espace serait mutualisé ou non avec l'Éducation Nationale.

Solidaires Finances Publiques 77 a également demandé à la Direction quelles seront les modalités d'accès à l'espace de restauration, la Direction nous a indiqué que l'accès se ferait par l'extérieur. Solidaires Finances Publiques 77 a demandé si la Direction avait présenté le site comme ayant une restauration collective. Étant donné les difficultés rencontrées par l'association, il est possible qu'il n'y ait plus de restauration collective sur place lors de leur arrivée. D'après la Direction, les agents ne seraient pas intéressés par la restauration collective.

- Sur le site de Noisiel :

La Direction travaille sur l'accueil de 25 résidents de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS). Pour le moment, la Direction examine si la configuration du site de Noisiel est compatible avec les besoins généraux exprimés par la DDETS. Les agents de la DDETS pourraient être accueillis sur une partie du deuxième étage du site. Sur ce dossier, Solidaires Finances Publiques 77 a indiqué qu'au vu de la configuration des locaux de Noisiel, il était impossible de créer une entrée autonome pour la DDETS. De plus, l'entrée piéton du site se fait directement dans la zone accueil, alors que dans tous les autres projets la zone accueil devait être une zone non accessible par les autres administrations. Cet accès à l'accueil peut se faire également par les escaliers. Par ailleurs sur Noisiel certaines cloisons ne sont pas complètes et ne permettent pas de rendre totalement hermétiques les zones. Solidaires Finances Publiques 77 a indiqué que le nombre de places de parking était limité sur Noisiel et qu'il serait impossible d'accueillir d'autres véhicules. La Direction nous a répondu que le sujet avait été abordé avec la DDETS et qu'ils devraient trouver une solution alternative.

Questions diverses :

- Site de Coulommiers :

Solidaires Finances Publiques 77 a interrogé la Direction sur les écrans de retour de la vidéo-protection installés sur un plateau collectif (SIP et SGC). La Direction nous a indiqué que dans le cadre des dispositifs nationaux de sécurité, la Direction Générale préconise depuis quelques années que les écrans de retour de la vidéo-protection ne soient plus installés dans des bureaux individuels mais dans des espaces collectifs. Ces changements d'aménagement des écrans vont être progressivement effectués sur l'ensemble des sites du département. La Direction a indiqué qu'il va falloir qu'elle communique mieux lors de ces changements. La présence des écrans de retour de la vidéo-protection dans des bureaux collectifs ne signifie pas que les agents doivent surveiller l'accueil et que la sécurité de leurs collègues leur incombe. La sécurité des agents à l'accueil est assurée par l'ensemble du dispositif mis en place

(bouton d'alerte, caméra...). Ces écrans permettent qu'en cas d'alerte les collègues présents dans le service puissent avoir un visuel sur l'accueil et puissent prévenir les autorités compétentes. Solidaires Finances Publiques 77 déplore tout de même que cette nouvelle installation ait été faite sans qu'aucune information n'ait été donnée aux agents du site aussi bien par la Direction ou par le chef de service.

Solidaires Finances Publiques 77 était également intervenu concernant les caméras situées à l'accueil du site. En effet lors d'un déplacement sur site nous avons remarqué que les caméras filmaient la zone accueil mais également la zone de travail des agents, ce qui est interdit. La Direction a alors vérifié l'intégralité des caméras du département et sur 6 caméras sur 132, on pouvait apercevoir les agents sur leur poste de travail. Dans un premier temps la Direction a placé des filtres sur les caméras afin que les zones agents soient non visualisables et non enregistrées, dans un second temps la Direction modifiera les installations dans le cadre du nouveau marché de sécurisation des sites.

- Les formations « accueil » des agents :

Lors de la FS du mois d'octobre, Solidaires Finances Publiques 77 avait demandé que l'ensemble des agents effectuant de l'accueil soit formé sur les consignes de sécurité et sur les installations d'alerte installées à l'accueil. Nous avons donc demandé à la Direction où en étaient ces formations et si les fiches de sécurité que nous avons demandées avaient été faites et communiquées aux agents.

Sur les formations, la Direction indique que 22 formations avaient été réalisées et qu'elles couvraient l'ensemble des sites du département. Ces formations vont se poursuivre, lorsqu'elles ont été lancées, elles n'ont pas été présentées comme étant obligatoires pour les agents d'accueil. Ainsi certains agents ne l'ont pas suivie. La Direction prévoit de faire d'autres formations au cours du premier semestre, mais également après septembre afin de pouvoir former les nouveaux agents arrivés sur le département.

- Réunions sur la création du SDIF :

Lors du dernier CSA, Solidaires Finances Publiques 77 avait demandé à la Direction que les différentes réunions prévues en visio pour la création du SDIF soient remplacées par une seule et même réunion pour l'ensemble des agents afin que chacun puisse profiter des questions des collègues et que l'ensemble des agents puisse bénéficier de la même information. La Direction avait répondu positivement à notre demande, Or lorsque les invitations à cette réunion ont été envoyées, Solidaires Finances Publiques 77 a constaté que la possibilité d'assister en présentiel à la réunion n'avait été offerte qu'aux agents du sud du département et que les agents du nord conservaient la visio. Nous avons donc une nouvelle fois demandé à la Direction de proposer le présentiel à l'ensemble des agents concernés par la création du SDIF de Melun, d'autant plus que certains agents ne peuvent participer à des visio.